

Interreg IVA France(Manche)/Angleterre - FEDER

Parmi ses objectifs, l'Union européenne s'est fixée celui de développer la coopération entre les territoires européens. Pour ce faire elle a notamment créé le programme INTERREG qui finance les projets transfrontaliers.

Le programme de coopération francobritannique Interreg III A qui s'est terminé en 2006 a permis de soutenir des centaines de projets. Pour continuer à accompagner des initiatives de coopération, le nouveau programme, Interreg IV A France (Manche) - Angleterre, a été initié dès 2007 et est doté d'une enveloppe de 173,5 millions d'euros.

La gestion de ces deux programmes est assurée par la Région Haute-Normandie.

Le nouveau programme Interreg IV A est composé de **4 axes** prioritaires. Les projets candidats à une subvention doivent obligatoirement s'inscrire dans l'un d'eux :

1) Renforcer le sentiment d'appartenance à un espace commun et la conscience d'intérêt partagés

Ex : projet favorisant l'apprentissage de la langue/culture du voisin

2) Tisser des partenariats d'acteurs pour le développement économique et les pôles d'excellence transfrontaliers

Ex : projet de soutien à la création d'entreprises

3) Construire un espace commun attractif pour y vivre et le visiter

Ex : projet de partage d'activités culturelles

4) Assurer le développement durable de l'espace commun

Ex : projet de promotion des énergies renouvelables

Pour plus d'informations sur ce programme :

<http://www.interreg3.com/FR/Interreg4-1-1.asp>

Adresse de la page : <http://www.europe-haute-normandie.fr/en-haute-normandie/de-2007-a-2013/interreg-iva-france-manche-angleterre/>